

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 10148 Numéro SIREN : 431 476 001 Nom ou dénomination : A2 CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2020 sous le numéro de dépôt 11675

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 02-03-2020

N° DE DEPOT : 011675

N° GESTION : 2000B10148

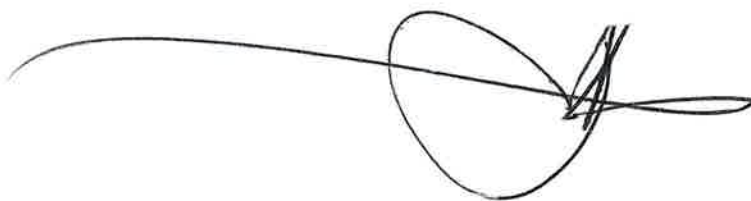
N° SIREN : 431476001

DENOMINATION : A2 CONSULTING

ADRESSE : 14 r d Ouessant 75015 Paris

MILLESIME : 2019

Compte rendu de travaux

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop and a horizontal line extending to the left.



Compte rendu de travaux du professionnel de l'expertise comptable

Mission de présentation des comptes annuels

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société A2 CONSULTING relatifs à l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 8 035 671 euros

Chiffre d'affaires : 15 854 418 euros

Résultat net comptable : 458 672 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes annuels.

Fait à Rueil Malmaison
Le 19 décembre 2019

Eric Galland
Expert-Comptable
Mandataire social

SARL d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 336 000 €
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris Ile-de-France
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
RCS NANTERRE B 444 698 419 - TVA Intracommunautaire FR 46 444 698 419 - APE 6920 Z
30, avenue Edouard Belin - 92500 RUEIL MALMAISON
Tel : 01 47 16 05 30
www.arpege-conseils.fr

Comptes annuels

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	8 512	8 512		614
Fonds commercial	352 365		352 365	352 365
Autres immobilisations incorporelles	878 433		878 433	878 433
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	390 572	147 177	243 395	201 686
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	397 731		397 731	397 731
Créances rattachées à des participations	11 582		11 582	4 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	174 448		174 448	157 498
Autres immobilisations financières	59 709		59 709	50 058
TOTAL (I)	2 273 353	155 889	2 117 864	2 042 385
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	72 490		72 490	51 855
Clients et comptes rattachés	4 699 835	4 320	4 695 515	3 961 318
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	100 483		100 483	200
. Personnel	18 571		18 571	10 636
. Organismes sociaux	37 449		37 449	23 277
. Etat, impôts sur les bénéfices	39 848		39 848	26 048
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	151 034		151 034	116 941
. Autres	115 186		115 186	203 150
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	579 567		579 567	20 080
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	78 024		78 024	70 383
TOTAL (II)	5 892 487	4 320	5 888 167	4 483 888
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	29 841		29 841	10 009
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 195 681	180 009	8 035 871	6 536 281

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 62 100)	62 100	62 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	153 792	153 792
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 210	6 210
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	146 849	11 200
Report à nouveau	738 248	738 248
Résultat de l'exercice	458 672	403 921
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	1 585 871	1 375 470
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		23 708
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		23 708
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	1 668 185	541 380
. Découverts, concours bancaires	2 288	289 105
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	1 238	46
. Associés		164 523
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	721 840	610 578
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 766 772	1 386 634
. Organismes sociaux	754 865	595 901
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 004 006	914 563
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	198 157	155 287
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 374	107 722
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	290 078	371 365
TOTAL (IV)	6 469 801	5 137 103
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	8 035 671	6 536 281

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	15 840 158	14 260	15 854 418	12 712 907
Chiffres d'affaires Nets	15 840 158	14 260	15 854 418	12 712 907
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			589	32 300
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			80 223	66 777
Autres produits			115	23
Total des produits d'exploitation (I)			15 935 345	12 812 006
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			56 856	72 070
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			4 259 709	3 393 507
Impôts, taxes et versements assimilés			287 003	261 516
Salaires et traitements			7 439 187	5 927 036
Charges sociales			3 041 792	2 495 601
Dotations aux amortissements sur immobilisations			88 699	40 695
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4 998	2 335
Total des charges d'exploitation (II)			15 178 244	12 192 760
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			757 101	619 247
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			59	57
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 104	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			3 163	57
Dotations financières aux amortissements et provisions				1 862
Intérêts et charges assimilées			10 283	5 378
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			10 283	7 241
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 120	-7 183
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			749 981	612 063

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 104	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 852	1 650
Reprises sur provisions et transferts de charges		40 000
Total des produits exceptionnels (VII)	21 956	41 650
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 932	15 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 269	1 951
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		4 699
Total des charges exceptionnelles (VIII)	49 201	21 650
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-27 245	20 000
Participation des salariés (IX)	103 977	79 651
Impôts sur les bénéfices (X)	160 087	148 492
Total des Produits (I+III+V+VII)	15 960 463	12 853 714
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	15 501 791	12 449 793
RESULTAT NET	458 672	403 921
Dont Crédit-bail mobilier	9 603	19 948
Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/08/2018 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	15 854 418	12 712 907	3 141 511	24,71
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	15 854 418	12 712 907	3 141 511	24,71
- Matières premières et approvisionnements consommés	56 856	72 070	- 15 214	-21,11
- Sous-traitance directe	2 641 309	2 048 210	593 099	28,96
Marge brute sur production (II)	13 156 253	10 592 627	2 563 626	24,20
Taux de marge brute sur production	82,98 %	83,32 %		
Marge brute globale (I + II)	13 156 253	10 592 627	2 563 626	24,20
Taux de marge brute globale	82,98 %	83,32 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 618 401	1 345 297	273 104	20,30
Valeur ajoutée produite	11 537 852	9 247 330	2 290 522	24,77
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	72,77 %	72,74 %		
+ Subventions d'exploitation	589	32 300	- 31 711	-98,18
- Impôts, taxes et versements assimilés	287 003	261 516	25 487	9,75
- Salaires et traitements	7 439 187	5 927 036	1 512 151	25,51
- Charges sociales	3 041 792	2 495 601	546 191	21,89
Excédent brut d'exploitation	770 460	595 477	174 983	29,39
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	4,86 %	4,68 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	23 708	42 595	- 18 887	-44,34
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	88 699	40 695	48 004	117,96
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	115	23	92	400,00
- Autres charges de gestion courante	4 998	2 335	2 663	114,05
+ Transfert de charges d'exploitation	56 515	24 182	32 333	133,71
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	757 101	619 247	137 854	22,26
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	4,78 %	4,87 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	59	57	2	3,51
+ Reprises sur provisions financières	3 104		3 104	N/S
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions		1 862	- 1 862	-100
- Intérêts et charges assimilées	10 283	5 378	4 905	91,20
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	749 981	612 063	137 918	22,53
Résultat courant / chiffre d'affaires	4,73 %	4,81 %		

	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/08/2018 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 104		20 104	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 852	1 650	202	12,24
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.		40 000	- 40 000	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 932	15 000	30 932	206,21
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 269	1 951	1 318	67,56
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		4 699	- 4 699	-100
Résultat exceptionnel	-27 245	20 000	- 47 245	236,22
- Participation des salariés aux résultats	103 977	79 651	24 326	30,54
- Impôts sur les bénéfices	160 087	148 492	11 595	7,81
Résultat net Comptable	458 672	403 921	54 751	13,55
Résultat net / chiffre d'affaires	2,89 %	3,18 %		

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019 dont le total est de 8 035 671,47 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 458 871,88 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du règlement résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial

La directive comptable 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels a été transposée dans le droit français par l'ordonnance n° 2015-900 et le décret n° 2015-903 publiés au Journal officiel du 23 juillet 2015. L'Autorité des normes comptables a publié le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général. Le règlement n° 2015-06 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. L'article R. 123-187 du code de commerce modifié par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 introduit la notion de durée d'utilisation, limitée ou non, des actifs incorporels.

La durée d'utilisation du fonds commercial inscrit à l'actif n'étant pas limitée, aucun amortissement n'est pratiqué sur le fonds commercial. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que l'actif immobilisé procurera des avantages économiques à l'entité (art. 214-2 du PCG). Le test de dépréciation réalisé aboutit à une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable, aucune dépréciation n'est pratiquée.

A2 CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 61 200 euros
Siège social : 14, rue d'Ouessant, 75015 PARIS
431 476 001 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 458 672,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	458 671,88 euros
--------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	738 248,00 euros
-------------------------------	------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	1 196 919,88 euros
---	--------------------

A titre de dividendes	235 980,00 euros
-----------------------	------------------

Soit 190,00 euros par action

<i>Le solde</i>	960 939,88 euros
-----------------	------------------

Au compte "report à nouveau"	960 939,88 euros
------------------------------	------------------

S'élevant ainsi à 960 939,88 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 329 891 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 24 février 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros

(contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % (à ventiler par catégorie d'actions, le cas échéant) euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice clos	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 Août 2018	268 272 €	268 272 €	-
31 Août 2017	270 135 €	270 135 €	-
31 Août 2016	600 507 € (Acompte sur dividendes de 120 101,40€ du 25/11/2016, Solde du 27/02/2017 : 480 405,60€)	600 507 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 février 2020

Cette résolution est adoptée par.....voix ayant voté pour,voix ayant voté contre et.....voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente
HJS SERVICES





A2 CONSULTING

SAS au capital de 62 100 €uros

Siège Social : 14 rue d'Ouessant

75015 PARIS

N° SIRET : 431 476 001 00034

Exercice clos le 31 août 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

19 rue de Sèvres - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

tél : 01 41 31 68 90 – fax : 01 41 31 05 79 – e-mail : rexco@rexco.fr – web : www.rexco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris- Ile de France
et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles.

SAS au capital de 300 000 € - RCS Nanterre B 491 267 241 – SIRET 491 267 241 00033 - TVA intracommunautaire FR 31 491 267 241



Aux associés,

1 - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société A2 CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 7 février 2020

POUR LA SAS REXCO CONSEILS
Xavier TREMBLAY
Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	8 512	8 512		614
Fonds commercial	352 365		352 365	352 365
Autres immobilisations incorporelles	878 433		878 433	878 433
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	390 572	147 177	243 395	201 686
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	397 731		397 731	397 731
Créances rattachées à des participations	11 582		11 582	4 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	174 448		174 448	157 498
Autres immobilisations financières	59 709		59 709	50 058
TOTAL (I)	2 273 353	155 689	2 117 664	2 042 385
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	72 490		72 490	51 855
Clients et comptes rattachés	4 699 835	4 320	4 695 515	3 961 318
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	100 483		100 483	200
. Personnel	18 571		18 571	10 636
. Organismes sociaux	37 449		37 449	23 277
. Etat, impôts sur les bénéfices	39 848		39 848	26 048
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	151 034		151 034	116 941
. Autres	115 186		115 186	203 150
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	579 567		579 567	20 080
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	78 024		78 024	70 383
TOTAL (II)	5 892 487	4 320	5 888 167	4 483 888
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	29 841		29 841	10 009
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 195 681	160 009	8 035 671	6 536 281



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)
Capitaux Propres Capital social ou individuel (dont versé : 62 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Résultat de l'exercice précédent à affecter	62 100 153 792 6 210 146 849 738 248 458 672	62 100 153 792 6 210 11 200 738 248 403 921
TOTAL (I)	1 565 871	1 375 470
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges Provisions pour risques Provisions pour charges		23 708
TOTAL (III)		23 708
Emprunts et dettes Emprunts obligataires convertibles Autres Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit . Emprunts . Découverts, concours bancaires Emprunts et dettes financières diverses . Divers . Associés Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales . Personnel . Organismes sociaux . Etat, impôts sur les bénéfices . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires . Etat, obligations cautionnées . Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	1 668 185 2 286 1 238 721 840 1 766 772 754 865 1 004 006 198 157 62 374 290 078	541 380 289 105 46 164 523 610 578 1 386 634 595 901 914 563 155 287 107 722 371 365
TOTAL (IV)	6 469 801	5 137 103
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	8 035 671	6 536 281



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	15 840 158	14 260	15 854 418	12 712 907
Chiffres d'affaires Nets	15 840 158	14 260	15 854 418	12 712 907
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			589	32 300
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			80 223	66 777
Autres produits			115	23
Total des produits d'exploitation (I)			15 935 345	12 812 006
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			56 856	72 070
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			4 259 709	3 393 507
Impôts, taxes et versements assimilés			287 003	261 516
Salaires et traitements			7 439 187	5 927 036
Charges sociales			3 041 792	2 495 601
Dotations aux amortissements sur immobilisations			88 699	40 695
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4 998	2 335
Total des charges d'exploitation (II)			15 178 244	12 192 760
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			757 101	619 247
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			59	57
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 104	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			3 163	57
Dotations financières aux amortissements et provisions				1 862
Intérêts et charges assimilées			10 283	5 378
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			10 283	7 241
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 120	-7 183
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			749 981	612 063



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 104	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 852	1 650
Reprises sur provisions et transferts de charges		40 000
Total des produits exceptionnels (VII)	21 956	41 650
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 932	15 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 269	1 951
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		4 699
Total des charges exceptionnelles (VIII)	49 201	21 650
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-27 245	20 000
Participation des salariés (IX)	103 977	79 651
Impôts sur les bénéfices (X)	160 087	148 492
Total des Produits (I+III+V+VII)	15 960 463	12 853 714
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	15 501 791	12 449 793
RESULTAT NET	458 672	403 921
Dont Crédit-bail mobilier	9 603	19 948
Dont Crédit-bail immobilier		



Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019 dont le total est de 8 035 671,47 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 458 671,88 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du règlement résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial

La directive comptable 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels a été transposée dans le droit français par l'ordonnance n° 2015-900 et le décret n° 2015-903 publiés au Journal officiel du 23 juillet 2015. L'Autorité des normes comptables a publié le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général. Le règlement n° 2015-06 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. L'article R. 123-187 du code de commerce modifié par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 introduit la notion de durée d'utilisation, limitée ou non, des actifs incorporels.

La durée d'utilisation du fonds commercial inscrit à l'actif n'étant pas limitée, aucun amortissement n'est pratiqué sur le fonds commercial. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que l'actif immobilisé procurera des avantages économiques à l'entité (art. 214-2 du PCG). Le test de dépréciation réalisé aboutit à une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable, aucune dépréciation n'est pratiquée.



Le mali technique de fusion

Les règles comptables applicables au mali technique de fusion, fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Le mali technique de fusion est affecté aux seuls actifs pour lesquels une plus-value latente existe et être estimée de manière fiable. La valeur réelle de l'actif est déterminée de manière fiable, soit grâce à un prix de marché, soit par une méthode de calcul basée sur les flux futurs de trésorerie ou toute autre méthode jugée appropriée par le management. Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps dans les catégories suivantes (art. 745-6 du PCG et nouveaux comptes créés à l'art. 932-1 du PCG) :

- compte 2081 « Mali de fusion sur actifs incorporels »,
- compte 2187 « Mali de fusion sur actifs corporels »,
- compte 278 « Mali de fusion sur actifs financiers »,
- compte 4781 « Mali de fusion sur actif circulant ».

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté. Dans le cas présent, le mali technique a été intégralement affecté aux actifs incorporels et il n'a pas été déprécié.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour ses plans d'amortissement, conformément aux mesures de simplification résultant du décret N°2005-1757 du 30 décembre 2005 et de l'arrêté du 26 décembre 2005, JO du 3 janvier 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées d'usage. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Logiciels informatiques Agencement des constructions Agencements, aménagements, installations Matériel de bureau et informatique Mobilier	Linéaire 1 an Linéaire 15 ans Linéaire de 3 à 10 an Linéaire 2 à 3 ans Linéaire 10 à 12 ans
---	---

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participations sont éventuellement dépréciés pour ajustement sur la situation nette lorsque celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle ne peut être représentative de la valeur d'utilité. Les éléments pris en compte pour cette valeur d'utilité sont la rentabilité, les perspectives d'avenir et l'estimation de la valeur d'utilité.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.



CREANCES ET DETTES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenues rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux articles R.123-198 et R.233-14 du Code de commerce (décret n°2008-1487 du 30/12/2008), le détail des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice est le suivant :

- Au titre du contrôle légal des comptes : 11 823 € HT
- Au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées : néant.

COMPTABILISATION ET PRESENTATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

Dans une note d'information du 28 février 2013, le collège de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) a considéré que, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le CICE, sa comptabilisation, dans les comptes individuels, au crédit d'un sous compte dédié du compte 64 « Charges de personnel » était justifiée.

La société a appliqué ce principe de comptabilisation du CICE et l'impact sur les états financiers est de 28.461 euros. Le CICE est utilisé pour financer les dépenses d'investissement, de formation, de recrutement et de prospection de nouveaux marchés.

Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 239 311		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	5 055		6 337
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	260 472		122 809
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	265 527		129 146
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	404 835		7 582
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	207 556		29 620
TOTAL	612 391		37 202
TOTAL GENERAL	2 117 228		166 348

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 239 311	1 239 311
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			11 392	11 392
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		4 101	379 180	379 180
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		4 101	390 572	390 572
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		3 104	409 313	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 018	234 157	
TOTAL		6 122	643 470	
TOTAL GENERAL		10 223	2 273 353	1 629 882

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	7 899	614		8 512
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	2 890	2 538		5 428
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	60 950	82 630	1 832	141 749
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	63 840	85 168	1 832	147 177
TOTAL GENERAL	71 739	85 782	1 832	155 689

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	614				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	2 538				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	82 630				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	85 168				
TOTAL GENERAL	85 782				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 009	22 749	2 917	29 841
Primes de remboursement obligations				



Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	23 708		23 708	
TOTAL Provisions	23 708		23 708	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	3 104 4 320		3104	4 320
TOTAL Dépréciations	7 424		3 104	4 320
TOTAL GENERAL	31 132		26 812	4 320
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			23 708 3 104	



Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	11 582		11 582
Prêts	174 448		174 448
Autres immobilisations financières	59 709		59 709
Clients douteux ou litigieux	5 167	5 167	
Autres créances clients	4 694 669	4 694 669	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	18 571	18 571	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	37 449	37 449	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	39 848	39 848	
- T.V.A	151 034	151 034	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	215 669	215 669	
Charges constatées d'avance	78 024	78 024	
TOTAL GENERAL	5 486 169	5 240 430	245 739
Montant des prêts accordés dans l'exercice	19 968		
Remboursements des prêts dans l'exercice	3 018		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	2 286	2 286		
- plus d'un an	1 668 185	421 513	1 109 768	136 905
Emprunts et dettes financières divers	1 238	1 238		
Fournisseurs et comptes rattachés	721 840	721 840		
Personnel et comptes rattachés	1 766 772	1 766 772		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	754 865	754 865		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	1 004 006	1 004 006		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	198 157	198 157		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	62 374	62 374		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	290 078	290 078		
TOTAL GENERAL	6 469 801	5 223 128	1 109 768	136 905
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 268 909			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	142 104			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce OBJECTIF CONSEIL	352 365			352 365
Mali de fusion EUROLAND CONSULTING			878 433	878 433

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir : 72.816 euros)	719 528 152 265
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	871 794

**Charges à payer et avoirs à établir**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 238
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	278 247
Dettes fiscales et sociales	2 212 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	54 082
TOTAL	2 545 865

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	78 024	290 078
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	78 024	290 078

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	22 749	5 ou 7 ans (Selon durée de l'emprunt)
Charges à étaler		
TOTAL	29 841	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 242	50.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 242	50.00

Charges et produits exceptionnels

	Charges	Produits
Charges / Produits divers	46 932	20 104
Charges / Produits litiges		
Charges / Produits cession d'actifs	2 269	1 852
TOTAL	21 650	41 650

Transfert de charges

	Produits
Charges de personnel (indemnités journalières)	56 515
Charges de formation	
Charges diverses	
TOTAL	24 182

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	15 854 418
TOTAL	15 854 418

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	15 615 786 238 632
TOTAL	15 854 418

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	749 981	160 087
Résultat exceptionnel (et participation)	-27 245	
Résultat comptable	458 672	160 087



Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		47 019	47 019
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		38 859	38 859
- Dotations de l'exercice		8 159	8 159
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		39 277	39 277
- Exercice		8 698	8 698
TOTAL		47 975	47 975
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			



Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Garantie BPI au profit de la BNP (40% de l'en-cours du prêt, soit 144 415 euros au 31 août 2019)	57 766
Autres engagements reçus :	
Caution solidaire personnelle de Jacques Schramm au profit de la BNP (13% de l'en-cours du prêt, soit 144 415 euros au 31 août 2019)	18 774
Caution solidaire de HJS SERVICES au profit de HSBC	50 000
Caution solidaire de la BPI au profit de HSBC (30% de l'en-cours du prêt, soit 300 000 euros au 31 août 2019)	90 000
Caution solidaire de HJS SERVICES au profit de HSBC (50% de l'en-cours du prêt, soit 300 000 euros au 31 août 2019)	150 000
Caution solidaire de la BPI au profit de BNP (30% de l'en-cours du prêt, soit 300 000 euros au 31 août 2019)	90 000
Caution solidaire de HJS SERVICES au profit de BNP (50% de l'en-cours du prêt, soit 300 000 euros au 31 août 2019)	150 000
Caution solidaire de la BPI au profit de BRED (30% de l'en-cours du prêt, soit 494 048 euros au 31 août 2019)	148 214
Caution solidaire de HJS SERVICES au profit de BRED (50% de l'en-cours du prêt, soit 494 048 euros au 31 août 2019)	247 024
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	597 024

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

ACCROISSEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	
ALLEGEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Participation des salariés	103 977
Autres :	
TOTAL	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	108	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL		



Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		465 317	
TOTAL		465 317	

Une estimation de la valeur des engagements des indemnités de départ à la retraite de la société vis-à-vis de l'ensemble de son personnel a été affectée. Basé sur le dernier salaire annuel, sur une ancienneté supposée lors du départ à la retraite, sur les droits acquis à cette date en fonction des accords en vigueur dans l'entreprise et sur une probabilité d'être en vie et présent au moment du départ à la retraite du salarié, il apparaît que ce montant est de l'ordre de 465 317 € y compris les charges sociales.

Les hypothèses retenues pour cette évaluation, qui se décomposent principalement entre variables économiques et variables démographiques, sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : taux IBOXX Corporates AA au 31 août 2019 : 0,30%
- Revalorisation des salaires : 3% pour une population entièrement composée de cadres
- Charges sociales patronales dans le cadre d'un départ volontaire à la retraite : 48%
- Contribution employeur sur les indemnités de mise à la retraite : 50%
- Droits conventionnels : convention collective des Bureaux d'étude (Syntec)
- Mobilité des actifs : turn over fort
- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2018
- Départs volontaires à la retraite : 100% (pas de mise à la retraite par l'employeur)
- Age de départ en retraite : 65-67 ans pour un départ à taux plein
- Population composée de 115 cadres, d'âge moyen 33 ans, d'ancienneté moyenne 3 ans et de durée d'activité probable résiduelle 6 ans.

Aucune provision n'a été constituée à ce titre.



Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
MGPF (1)	5 000		34,62	5 000	5 000					
KERNIX (2)	8 900	1 267 206	10,11	396 000	396 000	4 000		4 105 858	- 398 843	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

(1) La société clôturera son premier exercice au 31 décembre 2018

(2) Données de l'exercice clos le 31 décembre 2018

